



Typologie des exploitations d'horticulture ornementale et de pépinière en Pays de la Loire

715 exploitations pratiquent l'horticulture ornementale ou la pépinière en Pays de la Loire. Hors petits ateliers, les exploitations sont au nombre de 550. La mixité en horticulture et en pépinière est très rare : on est horticulteur (68 % des exploitations), ou pépiniériste (25 %), rarement les deux (7 %). Les pépinières couvrent 2 313 ha et l'horticulture 1 059 ha. Le Maine-et-Loire regroupe les deux tiers des surfaces. Les exploitations sont plutôt spécialisées, même si elles sont un peu plus diversifiées chez les pépiniéristes. La diversification est souvent réalisée avec des grandes cultures mais aussi avec d'autres végétaux spécialisés. Ces productions sont très employeuses de main d'œuvre salariée, particulièrement des salariés permanents. Dans les 10 ans, 48 % des exploitations seront concernées par un départ à la retraite.



Les Pays de la Loire : leader français dans de nombreux produits

L'horticulture ornementale et la pépinière représentent 3 449 ha en Pays de la Loire. La production se localise essentiellement en Maine-et-Loire (les deux tiers des surfaces régionales) et en région nantaise dont la spécialité est le muguet. La région dispose d'une très large gamme de productions. Entre les fleurs et feuillages coupés, la bulbiculture, une spécificité du Maine-et-Loire, les plantes en pots, à massifs, les vivaces, les aromatiques, les rosiers, les arbustes et les arbres d'ornement ou fruitiers, la production régionale occupe la 1^{ère} place nationale. Les Pays de la Loire totalisent 19 % du chiffre d'affaires horticole français et 9 % des entreprises de production françaises. Les jardinerie réalisent un tiers des ventes. Contrairement à d'autres régions, la vente au détail est assez peu développée : 9 % contre 29 % à l'échelle nationale. Les autres circuits de distribution sont également présents (autres producteurs, grossistes, fleuristes, paysagistes, collectivités, GMS*, GSB** et export). Un dixième de la production est exporté. La filière horticole régionale est grande utilisatrice de main d'œuvre. Elle emploie 5 500 UTA dont 3 360 UTA de salariés permanents.

715 exploitations ont de l'horticulture ou de la pépinière dont 165 avec un petit atelier (2 % des surfaces).

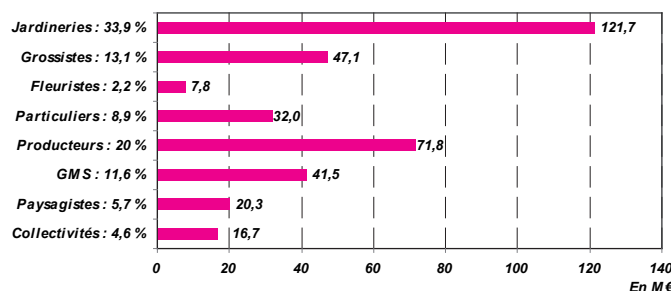
Entre 2000 et 2010, le secteur s'est fortement restructuré avec une baisse d'un tiers du nombre des exploitations horticoles et de la moitié du nombre d'exploitations de pépinière. Les surfaces ont diminué de 6 % en horticulture et de 14 % en pépinière. Toutefois, le chiffre d'affaires horticole régional est resté constant.

L'activité de négoce progresse au sein des entreprises de production. Certaines structures proposent des services comme l'activité du paysage.

Depuis quelques années, la conjoncture est moins favorable pour cette filière confrontée à une concurrence étrangère très forte. De plus, la demande des particuliers et des collectivités s'est ralentie. Les tendances de consommation ont évolué : les jardins sont plus petits, les haies végétales sont moins à l'honneur, le minéral remplace davantage le végétal, les plantes vivaces supplantent de plus en plus les annuelles ...

Une dominance des circuits longs et des clients spécialisés

Débouché par segment en Pays de la Loire



Source : AND International (Agriculture Nutrition Développement International)

*GMS : Grande et Moyenne Surface

**GSB : Grande Surface de Bricolage

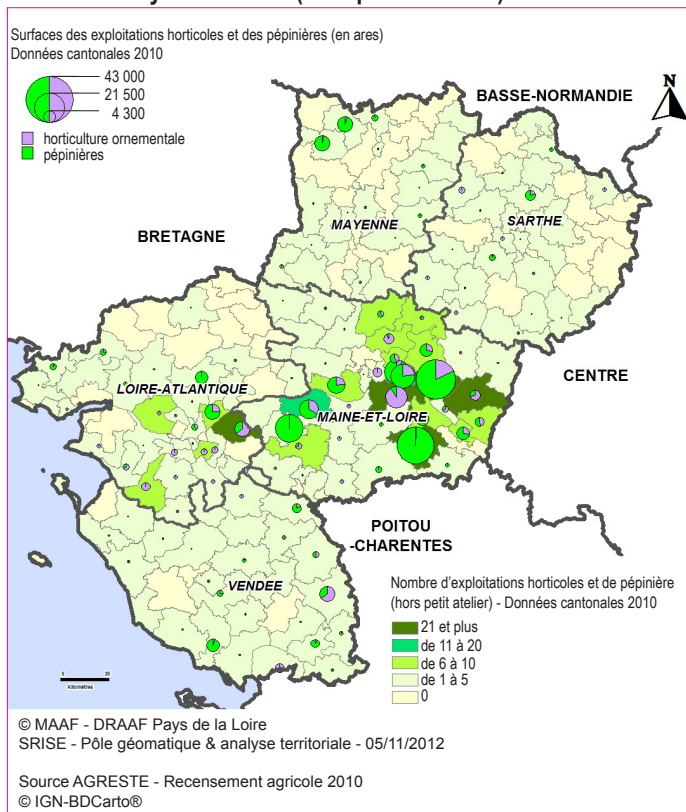
Les deux tiers de la production dans le Maine-et-Loire

L'horticulture ornementale et la pépinière dans les départements des Pays de la Loire

	Pays de la Loire	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée
Exploitations avec petit atelier en horticulture ou pépinière						
Nombre	165	28	85	16	13	23
Surfaces en horticulture (ha)	10	2,07	3,25	1,26	1	2,25
Surfaces en pépinière (ha)	66	8,16	50,15	2,89	2,08	2,95
Exploitations hors petits ateliers en horticulture ou pépinière						
Nombre	550	106	305	31	46	62
dont spécialisées (%)	57 %	67 %	44 %	84 %	83 %	71 %
Surfaces en horticulture et pépinière	3 373	436	2 229	228	148	332
dont dans les spécialisées (%)	61 %	75 %	50 %	92 %	92 %	84 %
Surfaces en horticulture (ha)	1 059	247	571	29	77	135
Surfaces en pépinière (ha)	2 313	189	1 658	199	71	197
Surface moyenne de l'atelier horticole	2,55	2,55	2,8	1,19	1,89	2,76
Surface moyenne de l'atelier pépinière	13,14	12,61	14,17	22,11	7,05	7,87
UTA totales	4 723	1 089	2 758	226	297	352
Part des exploitations ayant un exploitant âgé de plus de 50 ans	48 %	56 %	45 %	39 %	43 %	55 %
Part des surfaces en horticulture et pépinière détenues par les exploitations ayant un exploitant âgé de plus de 50 ans	42 %	60 %	38 %	45 %	47 %	40 %

Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement SRISE Pays de la Loire

Les exploitations d'horticulture ornementale et de pépinière en Pays de la Loire (hors petits ateliers) - RA 2010

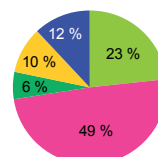


Avertissement

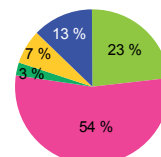
La présente analyse porte sur les 550 exploitations horticoles ou de pépinière hors petits ateliers (cf. méthodologie p.8).

tion horticole. Avec 305 exploitations, le département recense les trois quarts des pépiniéristes et la moitié des horticulteurs régionaux. En termes de surface, le Maine-et-Loire est omniprésent en pépinière (71 % des surfaces des Pays de la Loire) et concentre près de 54 % des surfaces horticoles. Près de 2 230 ha sont consacrés à ces deux productions dans le département avec une dominance de la pépinière (74 % des surfaces). En Anjou, la production est moins l'affaire de spécialisés que dans les autres départements. En horticulture, les surfaces atteignent en moyenne 2,8 ha par exploitation et 14,17 ha en pépinière.

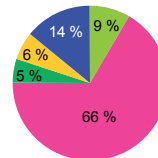
Répartition des exploitations horticoles en Pays de la Loire



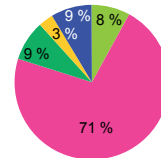
Répartition des surfaces horticoles en Pays de la Loire



Répartition des exploitations en pépinière en Pays de la Loire



Répartition des surfaces en pépinière en Pays de la Loire



Loire-Atlantique Maine-et-Loire Mayenne Sarthe Vendée

Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement SRISE Pays de la Loire

Le Maine-et-Loire est le leader régional en horticulture ornementale et pépinière. L'histoire angevine, la douceur du climat et ses faibles amplitudes de température, la qualité des sols offrent des conditions favorables au développement de la produc-

La Loire-Atlantique compte 106 exploitations en horticulture et pépinière et 436 ha de production. Avec 56 % des surfaces, l'horticulture y est plus présente que la pépinière. Les ateliers sont de taille moyenne : 2,55 ha en horticulture et 12,61 ha en pépinière. D'importantes pépinières se sont développées dans le département. Les deux tiers des exploitations sont spécialisées. En Vendée, l'horticulture et la pépinière concernent 62 exploita-

tions et 332 ha dominés par la pépinière (60 % des surfaces). La taille moyenne des ateliers est respectivement 2,76 ha en horticulture et de 7,87 ha en pépinière.

La Mayenne et la Sarthe sont deux départements assez peu présents dans la production. Ils totalisent, à eux deux, 77 exploitations, essentiellement spécialisées, et 375 ha en horticulture et pépinière.

Une grande diversité de production

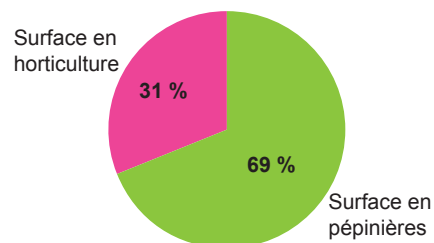
Environ 3 370 ha sont consacrés à l'horticulture ou à la pépinière en Pays de la Loire (hors petits ateliers). Plus des deux tiers des surfaces sont dédiées à la pépinière. Une grande variété d'arbres et d'arbustes sont produits. La région se distingue notamment par la production de camélias, de rhododendrons, d'azalées, de magnolias, d'hortensias, sans oublier les rosiers en nombre dans le bassin douessin.

Les Pays de la Loire sont présents dans toutes les familles de produits horticoles. Parmi les 1 059 ha voués à l'horticulture ornementale :

- 27 % sont cultivés en fleurs et feuillages coupés, localisés essentiellement en Loire-Atlantique,
- 35 % servent à la production de plantes en pots, surtout en Maine-et-Loire,
- 31 % sont consacrés aux plantes à massif et vivaces, productions très présentes en Maine-et-Loire,
- 4 % utilisés pour la bulbiculture, production exclusive de l'Anjou,
- 3 % pour la production de jeunes plants horticoles.

Cette diversité de production et les surfaces importantes dédiées en Pays de la Loire, en lien avec un savoir-faire reconnu et historique, confèrent à la région une renommée nationale et internationale dans le secteur.

Répartition de la surface en horticulture et pépinière en Pays de la Loire



Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement SRISE Pays de la Loire

Des petites et des grandes structures

Une SAU moyenne de 24 ha

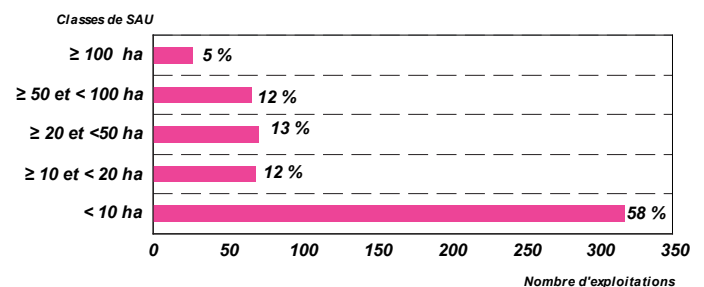
550 exploitations ont une activité de production horticole ou de pépinière (hors petits ateliers) : 374 ne pratiquent que l'horticulture, 135 que la pépinière et 41 pratiquent les deux.

Leur SAU moyenne est de 24 ha, largement en dessous de la moyenne régionale des exploitations moyennes et grandes (79 ha). Les tailles d'exploitation sont toutefois très variables selon le type d'organisation (voir partie *Dans neuf exploitations sur dix, « l'horti-pépi » mobilise plus de 60 % du temps de travail*).

58 % des exploitations ont une SAU qui n'atteint pas les 10 ha. On retrouve ici essentiellement des exploitations spécialisées.

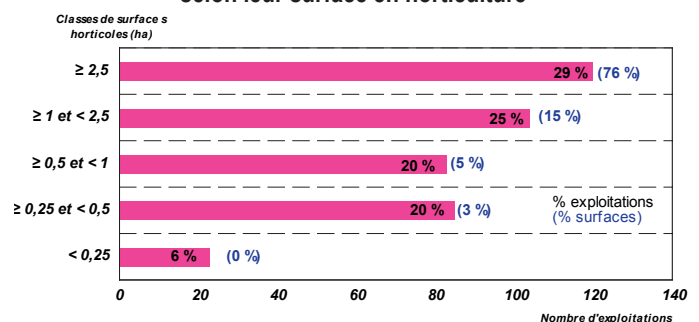
Pour 5 % des exploitations, la SAU dépasse 100 ha. Ce sont majoritairement des exploitations sociétaires combinant plusieurs ateliers de grande taille.

Répartition des exploitations horticoles et de pépinière par classe de SAU



Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement SRISE Pays de la Loire

Répartition des exploitations horticoles selon leur surface en horticulture



Clé de lecture : 29 % des exploitations détiennent 76 % des surfaces

Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement SRISE Pays de la Loire

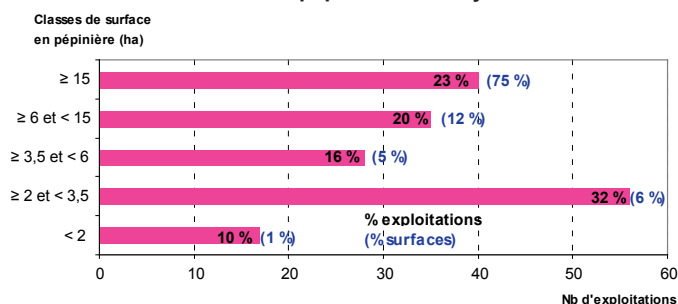
Une surface horticole moyenne de 2,5 ha

Les Pays de la Loire comptent 1 059 ha de fleurs et plantes ornementales dans 415 exploitations. La surface horticole moyenne s'établit à 2,5 ha par exploitation ayant de l'horticulture. La production de fleurs et plantes ornementales requiert peu de surfaces. C'est une production hors-sol en pot, en plein air ou sous abri chauffé ou non. La moitié des exploitations ayant de l'horticulture ont une surface inférieure à un ha. A contrario, un bon quart des exploitations, détenant trois quarts des surfaces, dispose de plus de 2,5 ha d'horticulture.

Une pépinière de 13 ha en moyenne

2 313 ha, dans 176 exploitations, sont consacrés aux pépinières en Pays de la Loire. La surface en pépinière atteint en moyenne 13 ha par exploitation en ayant. De grandes disparités existent selon le type d'organisation. Du fait de la taille des végétaux et de la durée du cycle des cultures, la pépinière nécessite plus de surface que l'horticulture. Les végétaux sont produits en pleine terre ou en conteneurs. Quatre exploitations sur dix ont plus de 6 ha.

Répartition des exploitations ayant des pépinières selon leur surface en pépinières en Pays de la Loire



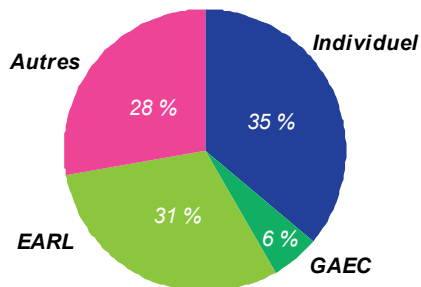
Clé de lecture : 23 % des exploitations détiennent 75 % des surfaces

Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement SRISE Pays de la Loire

Des exploitations individuelles et des structures sociétaires

Les exploitations en horticulture et pépinière sont majoritairement des exploitations individuelles (36 %). Toutefois, 30 % d'entre elles sont des EARL et 28 % des structures sociétaires de type SA, SARL, SAS, ..., les formes GAEC (6 %) sont anecdotiques. La forte proportion de SA, SARL, SAS est liée à l'activité de négoce qui s'accroît.

Statut juridique des exploitations en horticulture et en pépinière en Pays de la Loire



Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement SRISE Pays de la Loire

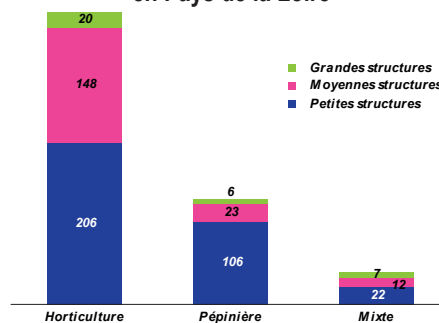
Quelques repères chiffrés sur les exploitations moyennes et grandes des Pays de la Loire, toutes orientations confondues (> 25 000 € de PBS, source RA 2010)

- SAU moyenne = 79 ha
- 2,4 UTA / exploitation
- 50 % des exploitations ont un exploitant âgé de plus de 50 ans
- 40 % des exploitants de plus de 55 ans ont un successeur connu.

Des exploitations orientées en nombre sur un marché de proximité mais quelques structures d'envergure nationale et internationale

- 61 % des exploitations (31 % des surfaces) sont des petites structures commercialisant sur un marché de proximité (marché local dont une partie peut être de la vente directe);
- 33 % sont des structures moyennes (31 % des surfaces) vendant sur un marché régional ;
- 6 % des exploitations (38 % des surfaces) sont des structures de grande taille (> 20 ETP salariés) positionnées sur un marché national voire international. Ces exploitations, ne représentant qu'une faible part des exploitations régionales, pèsent a contrario très fortement sur le chiffre d'affaires horticole de la région, faisant des Pays de la Loire une grande région expéditrice.

Statut juridique des exploitations en horticulture et en pépinière en Pays de la Loire



Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement SRISE Pays de la Loire

Différents profils de commercialisation :

- indépendant
- sous-traitant pour une autre structure
- vente par le biais d'une coopérative

Une activité pourvoyeuse d'emplois salariés permanents

Dans les 550 exploitations en horticulture et pépinière, sont dénombrés 771 exploitants, dont 21 % de femmes.

En termes d'emploi, 4 723 UTA sont comptabilisées dans ces structures, ce qui représente en moyenne 8,6 UTA par exploitation. Au niveau régional, que l'on soit spécialisé ou diversifié, le nombre d'UTA par exploitation diffère peu. Cependant, la Loire-Atlantique se singularise par un nombre d'UTA très supérieur chez les non spécialisés. Ceci résulte de l'association avec le maraîchage, grand consommateur de main d'œuvre.

Horticulture et pépinière font fortement appel à de la main d'œuvre salariée, 17 % seulement des UTA sont familiales. Et la main d'œuvre salariée est plutôt formée de permanents (60 % des UTA). En outre, c'est la production qui compte le plus d'exploitations (61 %) employant des salariés permanents. C'est une spécificité de l'horticulture et de la pépinière, les autres productions végétales spécialisées employant davantage de salariés saisonniers ou occasionnels.

Le muguet, production saisonnière du secteur maraîcher nantais, fait cependant exception puisque nécessitant le recours à des salariés saisonniers.

Part des UTA dans les exploitations en Pays de la Loire

	UTA par exploitation	UTA par exploitation spécialisée	UTA par exploitation non spécialisée
Pays de la Loire	8,6	8,7	8,5
Loire-Atlantique	10,3	8,0	15,0
Maine-et-Loire	9,0	10,4	8,0
Mayenne	7,3	8,0	3,6
Sarthe	6,5	7,3	2,7
Vendée	5,7	6,2	4,5

Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement SRISE Pays de la Loire

148 transmissions dans les 5 ans

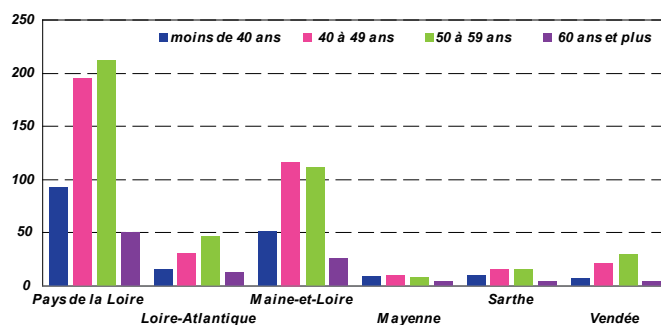
L'âge moyen des exploitants est de 47 ans. Une exploitation sur deux sera soumise à un départ à la retraite dans les 10 ans. 42 % des surfaces en horticulture et pépinière sont concernées. En Loire-Atlantique et en Vendée, plus d'une exploitation sur deux est dirigée par un exploitant de plus de 50 ans, ces exploitations détenant respectivement 60 % et 40 % des surfaces départementales.

Dans les 5 ans à venir, 148 transmissions potentielles sont dénombrées (exploitant âgé de plus de 55 ans). Face à ces transmissions, plusieurs problématiques émergent, en particulier :

- la reprise de l'outil ;
- le maintien de l'emploi ;
- l'activité commerciale (clients de ces structures).

Un tiers de ces structures affirment avoir un successeur connu.

Répartition des exploitations en horticulture et pépinière en Pays de la Loire selon l'exploitant le plus âgé



Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement SRISE Pays de la Loire

Dans neuf exploitations sur dix, « l'horti-pépi » mobilise plus de 60 % du temps de travail

Principales caractéristiques des différents types d'organisation des exploitations en horticulture et pépinière

	nombre exploitations	surfaces en horticulture (ha)	surface moyenne en horticulture / exploitation *	surfaces en pépinière (ha)	surface moyenne en pépinière / exploitation *	UTA totales	UTA / exploitation	UTA salariés permanents	UTA salariés saisonniers et occasionnels	Part des exploitations dont le plus âgé a plus de 50 ans	statut majoritaire (%)	SAU moyenne par exploitation (ha)
Exploitations hors petits ateliers horti-pépi	550	1 059	2,55	2 313	13,14	4 723	8,6	2 933	967	48 %	36 % EI ; 30 % EARL	24
Exploitations multi-ateliers de taille importante	60	184	3,75	90	6,95	707	11,8	321	271	45 %	37 % EARL ; 23 % GAEC	73
Exploitations avec atelier horti-pépi dominant	474	871	2,46	2 212	13,91	3 902	8,2	2 544	677	48 %	39 % EI ; 29 % EARL ; 29 % Autres	16
dont exploitations spécialisées avec atelier horti-pépi dominant	314	639	2,53	1 430	16,25	2 723	8,7	1 837	430	49 %	38 % EI ; 34 % Autres	8
dont exploitations diversifiées avec atelier horti-pépi dominant	160	233	2,28	782	11,01	1 178	7,4	706	247	46 %	41 % EI ; 36 % EARL	33
Exploitations avec atelier horti-pépi-non dominant	16	4	0,36	11	2,74	115	7,2	69	19	56 %	63 % EARL	62

* par exploitation « en ayant »

Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement SRISE Pays de la Loire

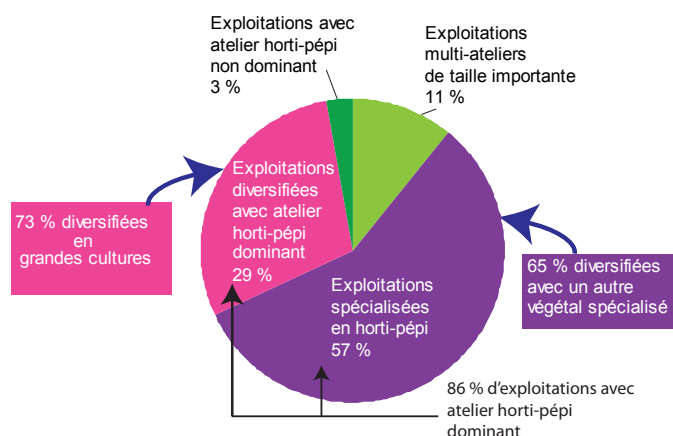
L'approche typologique nous permet de distinguer dans quels types d'organisation sont majoritairement produits l'horticulture ornementale et la pépinière.

Cette production est avant tout l'affaire d'exploitations où l'horticulture et la pépinière sont dominants en termes de temps de travail : 86 % des exploitations, 82 % des surfaces horticoles et 96 % des surfaces en pépinière.

A côté de ce type d'organisation, l'horticulture est également présente dans des exploitations multi-ateliers de taille importante : 11 % des exploitations, 17 % des surfaces horticoles, mais seulement 4 % des surfaces en pépinière.

Seules 3 % des exploitations ont de l'horticulture et de la pépinière en atelier secondaire, les surfaces dédiées sont marginales (15 ha).

Répartition des exploitations en horticulture et pépinière selon les différents types d'organisation



Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement SRISE Pays de la Loire

Les exploitations spécialisées en horticulture ou pépinière

On dénombre 314 exploitations (57 % des exploitations) spécifiquement orientées en horticulture ou pépinière, sans autre production significative. Ces exploitations produisent 639 ha d'horticulture (60 % des surfaces) et 1 430 ha de pépinières (62 %).

La SAU de ces exploitations se limite aux surfaces en horticulture ou pépinière. L'atelier horticole atteint en moyenne 2,5 ha. Les surfaces en pépinières s'élèvent à 16 ha : en exploitation spécialisée, les surfaces en pépinière sont nettement plus grandes que dans les autres types d'organisation.

38 % des exploitations sont des exploitations individuelles et 34 % sont des structures sociétaires de formes commerciales, en lien avec le développement de l'activité de négoce.

Ces exploitations sont très employeuses de salariés permanents : 64 % des UTA de l'exploitation. On dénombre en moyenne 8,7 UTA/exploitation, reflétant un besoin important de main d'œuvre dans cette production, du même ordre de grandeur qu'en exploitation fruitière ou légumière spécialisée.

Une exploitation sur deux sera affectée par un départ à la retraite dans les 10 ans.

Les exploitations diversifiées avec atelier « horti-pépi » dominant

160 exploitations (29 %) ont de l'horticulture ou de la pépinière en atelier principal, associée à d'autres productions plus secondaires. Pour les trois quarts de ces exploitations, l'horticulture ou la pépinière est diversifiée avec des grandes cultures.

Ces exploitations détiennent 22 % des surfaces horticoles et 34 % des surfaces en pépinières de la région. La taille de ces exploitations n'est pas très élevée, 33 ha de SAU en moyenne dont plus de la moitié en céréales, oléagineux et protéagineux (COP). L'horticulture se développe en moyenne sur 2,28 ha et la pépinière sur 11 ha.

Les trois quarts des exploitations sont des exploitations individuelles ou des EARL.

Le nombre moyen d'UTA par exploitation est de 7,4 UTA dont 58 % de salariés permanents.

46 % des exploitations seront concernées par un départ à la retraite dans les 10 ans.

Un grand nombre de ces exploitations peuvent s'apparenter à des systèmes spécialisés : l'atelier « horti-pépi » est très largement dominant en utilisation de main d'œuvre et les grandes cultures, très souvent nécessaires pour la rotation chez les pépiniéristes, sont un sous-produit de l'exploitation. En termes de fonctionnement, ces exploitations diversifiées sont très proches des spécialisées.

Les multi-ateliers de taille importante

60 exploitations (11 %) sont des structures majoritairement sociétaires avec plusieurs ateliers dépassant chacun 1 UTH. Dans les deux tiers des cas, ces exploitations associent de l'horticulture ou de la pépinière à un autre végétal spécialisé. On retrouve par exemple ici les exploitations maraîchères de Loire-Atlantique produisant du muguet ou encore les exploitations de la Vallée de l'Authion et du Saumurois associant des semences ou des légumes avec de l'horticulture ou de la pépinière.

Ces exploitations regroupent 17 % des surfaces horticoles et 4 % des surfaces en pépinière.

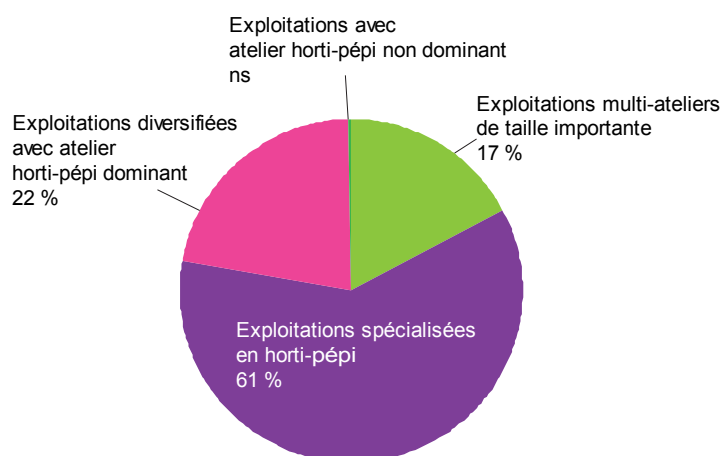
Dans ce type d'organisation, les exploitations sont de plus grande taille, 73 ha de SAU en moyenne, proche de la SAU des exploitations moyennes et grandes des Pays de la Loire. L'horticulture et la pépinière ne représentent qu'environ 5 % des surfaces. Environ 45 % de la sole est couverte par des grandes cultures, presque un quart par des surfaces fourragères et un quart par d'autres végétaux spécialisés.

37 % des exploitations sont des EARL. Les GAEC, quasi inexistantes dans les autres types, représentent un quart des exploitations multi-ateliers.

De par leur taille importante et leur diversification avec un autre végétal spécialisé, ces exploitations sont les plus employeuses de main d'œuvre : 11,8 UTA/exploitation. La part des salariés permanents y est toutefois moindre (44 % des UTA) en raison du recours plus important aux salariés saisonniers ou occasionnels (40 % des UTA) davantage demandés par les autres productions végétales spécialisées.

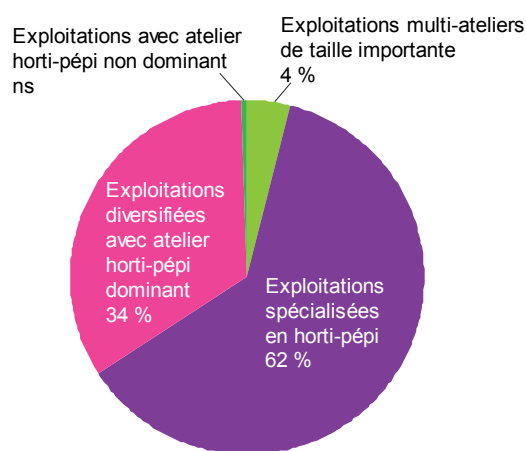
Dans les 10 prochaines années, 45 % des exploitations seront concernées par un départ à la retraite.

Répartition des surfaces en horticulture selon les différents types d'organisation



ns : non significatif

Répartition des surfaces en pépinière selon les différents types d'organisation



Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement SRISE Pays de la Loire

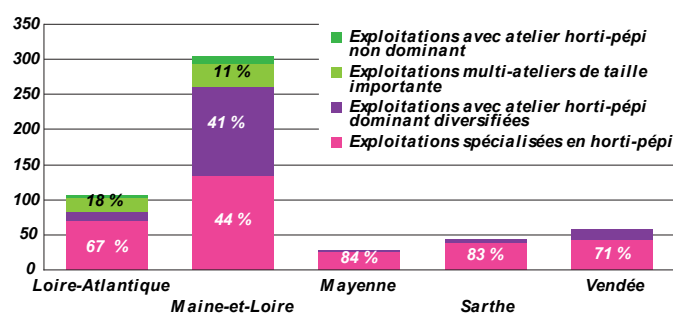
Davantage de diversifiées en Maine-et-Loire

En Mayenne, Sarthe et Vendée, la production horticole ou de pépinière est essentiellement le fait d'exploitations où l'atelier d'horticulture ou de pépinière est dominant en temps passé. La part des exploitations spécialisées varie de 71 % à 84 % selon les départements.

En Loire-Atlantique, les deux tiers des exploitations sont spécialisées. La spécificité de ce département est le nombre conséquent d'exploitations multi-ateliers (18 %).

En Maine-et-Loire, département assurant l'essentiel de la production ligérienne, la proportion d'exploitations diversifiées s'élève à 41 % du fait de la présence de rosieristes et d'autres exploitations sous-traitantes en pépinière, très fortement diversifiées.

Les types d'organisation dans les départements



NB : pour la Mayenne, la Sarthe et la Vendée, le complément à 100 % n'est pas ventilable en raison du secret statistique

Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement SRISE Pays de la Loire

Les types d'organisation des horticulteurs, des pépiniéristes et des mixtes

	"Horticulteurs"		"Pépiniéristes"		"Mixtes" (horti et pépi)		
	nombre d'exploitations horticoles (hors mixtes)	surfaces en horticulture (ha)	nombre d'exploitations de pépinière (hors mixtes)	surfaces en pépinière (ha)	nombre d'exploitations mixtes	surfaces en horticulture (ha)	surfaces en pépinière (ha)
Exploitations hors petits ateliers horti-pépi	374	953	135	1 727	41	107	586
Exploitations multi-ateliers de taille importante	47	180	s	s	s	s	s
Exploitations avec atelier horti-pépi dominant	315	769	120	1 636	39	103	576
dont exploitations spécialisées avec atelier horti-pépi dominant	226	552	62	928	26	87	503
dont exploitations diversifiées avec atelier horti-pépi dominant	89	217	58	709	13	16	73
Exploitations avec atelier horti-pépi non dominant	12	4	s	s	s	s	s

s: secret statistique

Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement SRISE Pays de la Loire

Méthodologie - Arborescence et principaux seuils discriminants

Une typologie des exploitations agricoles ligériennes a été produite et quantifiée principalement à partir du recensement agricole 2010 dans le cadre du projet Inosys (voir note méthodologique détaillée « Typologie des exploitations ligériennes : méthodologie »).

Pour ce faire, les principaux acteurs de la filière ont été consultés (BHR, FNPHP, ARFHO*, des entreprises de production...). Sa construction verticale permet de classer les « en ayant » d'une production donnée et d'identifier les différents types d'organisation présents en Pays de la Loire de cette production. Les exploitations sont classées en analysant le poids relatif de chacun des ateliers de l'exploitation en termes de temps de travail (OTEX temps). Cette approche croisée au regard vertical permet, outre une bonne compréhension du fonctionnement des exploitations, une lecture de l'ensemble des productions faisant la spécificité agricole de la région (exploitations polyculture élevage, agriculture de groupe, productions végétales spécialisées, productions de viandes blanches).

Le champ de l'étude retenu comprend les jeunes plants de pépinière et horticoles, les arbres et arbustes, les rosiers, les plantes vivaces, les bulbes de fleurs, les fleurs et feuillages coupés, les plantes en pots et à massif.

Les critères et seuils discriminants établis ont permis de distinguer différents types d'organisation :

* BHR : Bureau horticole régional ; FNPHP : Fédération nationale des producteurs de l'horticulture et des pépinières ; ARFHO : Association régionale pour la filière horticole ornementale

- Les exploitations avec un petit atelier en horticulture ou en pépinière : < 2 ha extérieur en pépinière, < 2 000 m² couverts en horticulture, < 3 000 m² extérieur en horticulture,
- Les exploitations multi-ateliers de taille importante : exploitations majoritairement sociétaires avec plusieurs ateliers employant chacun au moins une UTH.
- Les exploitations avec une dominance de production : **un atelier est dit dominant quand plus de 60 % du temps de travail de l'exploitation sont consacrés à celui-ci.** Parmi elles, on distingue :
 - ▶ Les exploitations spécialisées : exploitations où horticulture et pépinière constitue quasiment la seule production de l'exploitation. Les éventuels autres ateliers ne dépassent pas un seuil plancher (« seuil traceur »).
 - ▶ Les exploitations diversifiées : l'horticulture ou la pépinière, dominante sur l'exploitation, constitue la production principale en temps de travail. Toutefois, d'autres ateliers de taille significative (dépassant leur seuil traceur) sont présents.
 - ▶ Les exploitations sans dominance de la production horticole ou de pépinière : l'horticulture ou la pépinière ne sont pas la production principale en temps de travail. Une ou plusieurs autres productions peuvent être associées, l'une d'entre elles pouvant s'avérer dominante en temps de travail.

